

Commune de Reuil en Brie Compte rendu du Conseil Municipal du 1er Décembre 2020

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Aurélie CALVEL, Elisa FIELD, Justine MARTINI, Francis MOIGNOT, Dominique RENARD, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

.

La séance commence à 19 heures.

Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour :

Monsieur Patrick ROMANOW propose l'ajout de deux points supplémentaires :

- Ouverture LIDL;
- Prime installation d'un Agent ;

Adopté à l'Unanimité.

<u>1. Approbation Compte rendu Conseil</u> <u>Municipal du 9 Octobre 2020.</u>

Aucune remarque n'est faite.

Adopté à l'Unanimité.

2. Convention masques CACPB.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention pour l'achat des masques lavables auprès de la CACPB.

Adopté à l'Unanimité.

3. Convention COVALTRI.

Monsieur le Maire rappelle les termes de la convention fixant la redevance spéciale.

Adopté à l'Unanimité.

4. Rapport CLETC.

Monsieur DUBOIS expose les principaux points du rapport.

Approuvé à l'Unanimité.

5. Modifications budgétaires.

Monsieur DUBOIS expose la nécessité des modifications suivantes.

A) Pour régularisation subvention compte 1321

Fonctionnement

Dépenses

615221 Entretien bâtiments : 89 663€ au

lieu de 91 300€ soit - 1637€ 673 Titres annulés (sur exercice

antérieur) : 2 317€ au lieu de 680€ soit +

1637€

B) Régularisation suite génération écriture au compte 1068

Fonctionnement

Recettes

002 Report exercice excédentaire : 280 476.43€ au lieu de 425 476.43€ soit

- 145 000€

Dépenses

23 Virement section investissement : 0€ au lieu de 145 000€ soit - 145 000€

Investissement

Recettes

21 Virement de la section

fonctionnement : 0€ au lieu de 145 000€

soit - 145 000€

1068 Excédent de fonctionnement :

145 000€ au lieu de 0€ soit + 145 000€.

Adopté à l'Unanimité.

6. Tableau des emplois.

Monsieur le Maire fait lecture du tableau des emplois référencés dans la commune.

Adopté à l'Unanimité.

<u>7. LIDL.</u>

Le Magasin LIDL a déposé une demande d'ouverture jusqu'à 17h les dimanches 20 et 27 décembre 2020 et il est demandé au Conseil de se positionner.

Adopté à l'Unanimité.

8. Octroi d'un prime installation d'un agent nouvellement titularisé.

Madame RIEHL explique les modalités d'octroi et de calcul de cette prime unique d'un montant de 2 060€25.

Adopté à l'Unanimité.

Informations.

Les points suivants sont portés à la connaissance du Conseil.

 a) Le calendrier 2021 de collecte des poubelles sera assuré par voie

- postale et mis en ligne sur le site Internet et la page Facebook de la commune.
- b) La Région a procédé à la fourniture de masques taille enfants pour les scolaires de la commune.
- c) Le chantier de construction de la Maison Médicale de la Ferté sous Jouarre avance selon le planning défini.
- d) Il est regrettable de constater le non port du masque par des parents d'élèves aux abords de l'école malgré les consignes sanitaires et le comportement pour le moins déplorable d'une conductrice déposant ses enfants. La Gendarmerie sera donc sollicitée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 3 décembre 2020 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie, le 3 Décembre 2020

Le Maire, P.ROMANOW

1 amarian



